

PROCÈS VERBAL

Procès-Verbal de la 44e assemblée générale annuelle des membres tenus en présentiel à la salle Aubin de Ste-Thècle, LE 23 AVRIL 2023, À 9H00 A.M.

1. Ouverture de l'assemblée

M. Michel Pellerin, président de l'Association, déclare l'ouverture de l'assemblée à 9h05.

2. Mot du président

M. Michel Pellerin, président de l'Association souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

3. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Pierre Pellerin, appuyé par M. Denis Lampron que M. Gaston Arcand agisse à titre de président d'assemblée et que Mme Hélène Arseneault agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-01**

4. Lecture de l'avis de convocation

Il est proposé M. Christian Auger appuyé par Mme. Lucie Levasseur de considérer comme suffisant et conforme aux règlements l'avis de convocation.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-02**

5. Vérification du quorum

En vertu de l'article 10.07 des règlements généraux, la présence des membres en règle ayant droit de vote constitue le quorum pour une telle assemblée.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Suite à la lecture de l'ordre du jour par le président de l'Assemblée, M. Gaston Arcand, il est proposé par M. Christian Auger, appuyé par M. Serge Bourassa d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-03**

7. Adoption du procès-verbal de l'A.G.A. 2022

Il est proposé par M. Pierre Lemay, appuyé par M. Michel Gauthier que le procès-verbal du 24 avril 2021 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-04**

8. Lecture et présentation des états financiers pour l'année 2022

En résumé : Une insuffisance de 14 011 \$ pour 2022 au lieu d'un excédent de 109 152 \$ pour 2021.

Il est proposé par M. Christian Auger, appuyé par Mme Lucie Levasseur d'adopter les états financiers pour l'année 2022, tels que présentés par M. Anthony Tousignant de la firme comptable Desaulniers, Gélinas et Lanouette, S.E.N.C.R.L. pour l'année 2022.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-05**

9. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2023

Il est proposé par M. Christian Auger, appuyé par M. Francis Hamilton que la firme comptable Desaulniers, Gélinas et Lanouette, S.E.N.C.R.L. soit nommée vérificateur comptable de l'association pour l'année 2023;

**ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-06**

10. Dépôt de la tarification 2023

Il est proposé par Mme Josée Philibert, appuyée par M. Denis Lampron d'adopter la nouvelle tarification pour 2023, telle que présentée.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-07**

11. Dépôt des prévisions budgétaires

Il est proposé par M. Yves Arcand, appuyé par Mme Sylvie Thibault d'adopter les prévisions budgétaires pour 2023, telles que présentées.

**ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-08**

12. Rapport du président incluant faune, villégiature et réseau routier

Rapport du président 2023

Au départ, à titre d'information, nous avons eu le regret d'apprendre au mois de novembre dernier le décès de monsieur Yvan Julien qui fut directeur pendant plusieurs années à la zec.

L'année 2022 fut une année difficile à gérer à plusieurs égards. Des bris importants sur la machinerie, des équipements désuets ou inexistantes, une méconnaissance de divers aspects du fonctionnement d'une zec de la part de membres du personnel a contribué en bonne partie à me rendre la tâche bien au-delà du rôle de président.

Nous avons été confrontés comme vous tous à une inflation élevée qui se répercute à une montée en flèche des coûts sur toutes nos dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la zec, malgré cette conjoncture économique difficile, le service à la clientèle a toujours été mis en avant plan.

L'année 2023 sera une année où il faudra réaligner le tir pour maintenir un service adéquat aux membres et la clientèle de la zec à des coûts raisonnables et compétitifs.

Pour les plus anciens, ils ont connu un poste d'accueil ouvert 7 jours par semaine et 16 heures par jour, bien que les heures aient été réduites depuis quelques années.

Il faudra donner un autre coup de barre significatif dans les heures d'ouvertures du poste d'accueil, des fermetures complètes du poste d'accueil en milieu de semaine sont envisagées. L'utilisation du (PAV) poste d'accueil virtuel en place depuis quelques années viendra pallier au manque à gagner des heures d'ouvertures pour l'enregistrement obligatoire de circuler

et de pratiquer des activités sur la zec. Nous n'inventons pas la roue dans ce domaine, les zecs Jeannotte et Bessonne entre autres, leurs postes d'accueil sont fermés 3 jours et 2 jours par semaine.

Nous continuerons à faire l'entretien de nos infrastructures afin d'en assurer la pérennité et nous continuerons de faire avancer les divers projets en cours.

Une nouvelle carte du territoire sera bientôt disponible.

Rapport Faune 2023

Ceci se veut un résumé du bilan de la chasse et de la pêche 2022 du MELCCFP, c'est le ministère qui s'occupe de la Faune.

PÊCHE :

Il y a une baisse de la fréquentation, le nombre de captures d'omble fontaine est à la baisse, mais, le succès de pêche est relativement stable.

Le nombre de captures et le succès de pêche au touladi sont à la baisse.

Le nombre de captures et le succès de pêche à l'achigan sont à la hausse.

Le nombre de captures et le succès de pêche au maskinongé sont à la hausse également.

Le taux de retour desensemencements d'omble fontaine est variable d'un lac à l'autre.

À la lumière de ce bilan, une attention particulière sera apportée aux taux d'ensemencements dans les lacs problématiques.

Le nettoyage des frayères sera dans nos priorités en 2023.

CHASSE À L'ORIGINAL :

La récolte est à la baisse et l'effort est à la hausse en 2022. Le succès de chasse est passé de 2,9 % en 2020 à 2,0 % en 2022.

CHASSE À L'OURS :

Il y aurait eu la récolte de 3 ours par la chasse et aucun ours par le piégeage.

CHASSE AU PETIT GIBIER :

La fréquentation et la récolte de gélinotte sont à la baisse

CHASSE AU CERF DE VIRGINIE :

Il y aurait eu la récolte de 5 cerfs

À l'item affaires diverses, il y aura des informations supplémentaires concernant la chasse à l'original.

Rapport Réseau routier

L'amélioration du réseau routier s'est faite principalement au niveau de la surface de roulement du chemin # 200.

Prêt de 50 voyages de gravier furent transportés et étendus aux endroits stratégiques du chemin, il en avait vraiment besoin dû à l'achalandage, ce n'était pas un luxe.

De plus, nous avons remplacé quelques ponceaux de drainage à divers endroits dans les chemins de la zec.

Un projet d'enrochement des approches du pont et de canalisation des eaux de surface fut réalisé au niveau du pont de la décharge du lac Roberge dans le chemin # 100 par nos employés, supervisé et financé par Zec Québec.

PASSERELLE OU PONT HACKETT

Un dossier de 2019 qui verra sa conclusion se réaliser à l'été 2023 par un pont pour véhicules hors route. D'une largeur de 14 pieds, d'une capacité de 10 tonnes, de 3 poutres d'acier et élevé de 5 pieds au-dessus des hautes eaux du cours d'eau, exigence du ministère...comme l'on dit "le ridicule ne tue pas".

Le contrat a été octroyé cet hiver à l'entrepreneur Bétonnière La Tuque Inc. au coût approchant les 300 000 \$. Nous avons une subvention de 100 000 \$ de la Fondation de la Faune et Hydro-Québec complètera le financement au montant de 200 000 \$.

EN CONCLUSION

Tous les travaux d'entretiens de nos chemins, que ce soit le nivelage, déblocage des ponceaux et tous les travaux en général mentionnés dans les rapports précédents ne peuvent être réalisés par une seule personne.

Afin d'aider Danny à réaliser les nombreux travaux de toutes sortes, le conseil d'administration a décidé d'ajouter un deuxième homme d'entretien qui connaît le territoire, opère de la machinerie, ayant une formation de soudeur et peu effectué de la mécanique légère. N'ayant rien à cacher, Pierre Pellerin, est un directeur et le lien de parenté, c'est mon frère.

Rapport Villégiature 2023

CHALET LOCATIFS

Les chalets locatifs ont été particulièrement occupés les fins de semaine en 2022 et plusieurs locations des chalets sont déjà réservés pour la prochaine saison.

Nous avons un projet pour le chalet Hackett de le relocaliser près du lac en autant que les coûts soient acceptables.

CAMPINGS

La mise aux normes des campings aménagés devrait se terminée cette année.

Une nouvelle numérotation des emplacements de camping complètera ce dossier.

Vous avez sans aucun doute remarqué que les supports des réservoirs à eau des blocs sanitaires ont été remplacés dans tous les campings à l'été 2022.

Plusieurs supports étaient très dangereux, datant de plus d'une quinzaine d'années.

PRÊTS À CAMPER

Projet qui en soi devait être simple à réaliser demande beaucoup plus d'effort que prévu à l'origine.

L'incompréhension du projet de la part de certains dirigeants de la Municipalité de Lac-aux-Sables a passablement et c'est le cas de le dire, mis du sable dans l'engrenage. Cependant, en cours d'hiver, nous avons pu obtenir les formulaires de demande de permis et le dossier devrait avancer suite à l'étude de caractérisation des sols.

J'ai bonne confiance de vous dire l'an prochain, que les 3 prêts à camper sont construits et fonctionnels.

Cela fait le tour des rapports.

Michel Pellerin
Président

Il est proposé par Mme M. Pierre Pellerin, appuyé par M. Christian Auger d'adopter le dépôt du rapport du président tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-09

13. Ratification des actes posés par les administrateurs pour la dernières années (1^{er} déc. 2021 au 30 nov. 2022)

Il est proposé par M. René Parent, appuyé par M. Jocelyn Julien que les membres ratifient les actes du conseil d'administration pour les exercices financiers se terminant les 30 novembre 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-10

14. Affaires diverses :

Suivi gestion de l'original : Suite à une rencontre avec les 11 zecs de la Mauricie, il nous a été proposé un tirage au sort d'originaux sans bois (femelle et veau) et 3 permis pour récolter un original. Ce que nous avons accepté et que les 10 autres zecs étaient en accord aussi.

Question : M. Denis Roy demande pourquoi ne pas reporter à un peu plus tard les dates pour la chasse et M. Claude Fleury réenchérit avec le réchauffement de la planète.

Réponse : Honnêtement, nous n'avons pas abordé ce sujet lors des réunions.

Question : M. Francis Hamilton demande si la Zec prévoit effectuer du débroussaillage dans le secteur du Lac Bonnet cette année afin d'éviter que les branches arrachent le toit des roulottes lorsqu'ils passent. Depuis deux (2) ans c'est problématique.

Réponse : Oui le débroussaillage fait partie de nos plans. Nous avons déjà une débroussailleuse et nous irons probablement en location pour un tracteur et installer notre débroussailleuse dessus.

Question : Suite à la probable réglementation qui s'en vient pour 2024, M. René Jean demande de spécifier quel seront alors les avantages d'être membre et M. Éric Legault aussi.

Réponse : Étant membre et ayant un forfait global, il n'y a aucun changement dans les avantages, les activités reste les mêmes et que le forfait global vous permet toujours de chasser un original avec bois à tous les ans.

Question : M. Philippe Lajoie et d'autres membres présents à l'assemblée demandent de prendre des mesures (barrières, blocs, surveillance accrue, ajout de caméras de surveillance au poste d'accueil, etc.) pour diminuer et surveiller les vas-et-viens illégaux (surtout lorsque la Zec est fermée) et éviter que les membres subissent des vols. M. Philippe Lajoie est aussi l'auteur d'une pétition à cet effet.

Réponse : Si c'est le souhait de l'assemblée, il faut une autorisation du ministère pour fermer les chemins ou en diminuer l'accès. La Zec va se pencher sur les améliorations possibles qu'elle pourrait y apporter.

Réponse : M. Steeve Allard n'est pas d'accord pour la fermeture des chemins lorsque le poste d'accueil est fermé puisque certains membres se sont équipés et paient pour du camping hivernal.

Question : M. Serge Arvisais demande pourquoi la Zec autorise les motocross sur les chemins 200 et 300.

Réponse : La Zec ne peut empêcher un véhicule qui est immatriculé s'il paie son droit de passage.

Mme Lucie Levasseur demande si on pourrait faire quelque chose pour la vitesse de ces motocross (dos d'âne)

Si la Zec va de l'avant avec l'achat de dos d'âne, M. Christian Auger se porte volontaire pour les installer.

Question : M. René Parent mentionne à l'assemblée que cela fait deux (2) années qu'il donne son nom pour faire du bénévolat et qu'il n'a jamais de retour.

Réponse : La Zec va regarder ce qu'elle peut faire et pour les gens qui veulent faire du bénévolat, donner votre nom et un retour sera fait.

Question : Mme Lucie Levasseur mentionne à l'assemblée que personne n'est venue voir les arbres qui vont tomber sur sa roulotte.

Réponse : Un membre du personnel ira bientôt constater la situation.

M. Michel Pellerin demande à l'assemblée qu'il lui soit octroyé un forfait global à vie attendu ses nombreuses années d'implication et de dévouement (+ 23 ans).

Il est proposé par M. Yves Arcand, appuyé par Mme Lucie Levasseur d'octroyer à M. Michel Pellerin un forfait global à vie pour ses nombreuses années d'implications et de dévouement.

ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-11

15. Élections des administrateurs

ATTENDU qu'une seule candidature est conforme, le président de l'assemblée demande aux membres s'ils préfèrent reporter les élections ou procéder majoritairement avec les candidatures telles que reçues.

Il est proposé par M. Pierre Lemay, appuyé par Mme Lucie Levasseur d'accepter la non-conformité des candidatures telles que lues et proposées pour l'année 2023 seulement.

ADOPTÉE à l'unanimité
2023-04-23-12

Au siège no 2 : M. Denis Lampron : Mise en candidature conforme, réélu par acclamation;

Au siège no 5 : M. Pierre Levasseur : Mise en candidature non-conforme, réélu par acclamation;

Au siège no 6 : M. Dany Hould: Mise en candidature non-conforme, réélu par acclamation ;

Au siège no 7 : Il y a élection, deux (2) candidatures (60 membres présents, 55 personnes ont voté et 9 votes rejetés)

M. Pierre Plourde : Mise en candidature non-conforme, réélu par 26 votes

Mme Sylvie Thibeault : Mise en candidature non-conforme, 20 votes

16. Tirage des prix de présence

Messieurs Stéphane Duhaime, Luc Delisle, Yves Légaré et René Jean ont tous gagné un rabais de 50\$ sur l'achat d'un forfait globale.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Arcand de lever l'assemblée à 11h13.

Michel Pellerin
Président